

COMMISSION REGIONALE FOOT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

ACADEMI DE GRENOBLE

Réunion du 16 Janvier 2018

Présents :

Poirrier Michel (Représentant Foot en Milieu scolaire Haute Savoie), **Brun Nicolas** (éducateur technique départemental Haute Savoie), **Bartolini Thomas** (CTD Isère), **Raymond Jacky** (Trésorier District Isère), **Anselme Didier** (Président District Savoie), **Tranchant Julien** (CTD Savoie), **Fillipetto Fabrice** (CTD 26/07), **Vallet Jean-François** (Président Drôme-Ardèche), **Vallet Yohann** (CTR DAP), **Drescot Dominique** (Président Commission FMS LAuRAFoot).

Absents : **Jérôme LOUVET** (IA-IPR EPS), **Marielle ROCHETTE** (USEP Académique), **Patrick RANC** (CPD Académique).

Rappel : FOOT à L'école

Le projet national se décline en 4 temps :

- Inscription des classes au projet « foot à l'école » FFF,
- Formation CPC,
- Formation Professeurs des écoles,
- Formation des éducateurs de club : " Bénévoles et salariés de club".

* Suite au souhait de Bernard BARBET de tendre vers une unification des pratiques dans les 3 académies, il est effectué **un état des lieux** des différentes formes et modes d'intervention à **l'école primaire, au collège, au lycée et à l'université** dans les 4 districts composant l'académie de GRENOBLE.

1/ Ecole Primaire : Etat des lieux du Projet National et mode d'intervention des

Districts pour décliner le projet « Foot à l'école » :

	26/07		38	73	74
Temps d'intervention District dans le projet foot à l'école	Cycle Complet Réalisé par District (6 à 12 séances)		2 visites par école	1 visite par école	Pas d'intervention
Convention départementale	Oui		Oui	Oui	Oui
Formation CPC – Prof école	Non (07)	Oui (26)	Oui	Oui	Oui
Formation éducateur de Club	Oui		Oui	Oui	Non L'académie n'autorise pas les intervenants extérieurs

Pour faire vivre le projet national, les districts interviennent de manière commune lors de la formation des enseignants et des CPC (sauf Ardèche) ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne le nombre et les formes d'intervention par école. Actuellement, il existe une convention départementale pour chaque district.

En Haute- Savoie, l'inspection d'académie n'autorise pas le club à intervenir dans l'école donc le club n'est pas support. Il est à noter qu'il n'y a pas de convention Académique signée dans l'Académie de Grenoble contrairement à l'Académie de Lyon.

Il serait judicieux qu'une convention cadre soit signée pour l'ensemble des 3 académies.

Etat des lieux du projet « Foot à l'école » demandé par la FFF :

Un point est effectué concernant les objectifs fixés par la FFF et le nombre d'actions à effectuer dans la démarche « FOOT à L'ECOLE » (école primaire).

Il semble que ces objectifs n'aient pas été fixés en accord avec les districts. Il faut distinguer les écoles inscrites dans le projet FFF référencées sur le site internet fédéral et les actions des Districts ou des clubs intervenants dans les écoles non-inscrites dans le projet fédéral.

	07	26	38	73	74
Ecoles recensées	673		720	337	570
Objectifs FFF	74		80	37	47
Ecoles inscrites sur le site internet FFF	3	0	21 à ce jour encore 6 à rencontrer	8	1
Classes Inscrites au projet FFF	1	0	58 (projection 70) dont 4 cycles écoles	40	3
Ecoles avec foot mais pas inscrites au projet FFF	17	11	A VOIR ?	0	0

Il est rappelé que les inscriptions sur le site "Foot à l'école" sur le site <http://footalecole.fff.fr> peuvent encore et doivent se faire avant le 5 Mars 2018.

Il est relevé des difficultés à l'inscription s'il n'y a pas l'impact et l'implication du club, ainsi qu'un réseau « projet développement ».

La communication doit être améliorée. Les inscriptions aux divers projets « foot à l'école » dépendent in fine du directeur d'école. De plus la nouvelle gestion des sections sportives et la quinzaine du foot sont souvent gérées par la même personne du collège.

Intervention dans les écoles primaires par le club

Le groupe de travail fait observer que le niveau de diplôme d'un CCF2 voir CFF1 avec en complément de formation de 16 heures pour l'intervenant Club serait plus adapté qu'un BMF.

Etat des lieux et forme d'intervention : Districts / Clubs / autres

	07	26	38	73	74
Districts	Salarié district 100 %	Salarié district 100 %	2 séances District + Accompagnement club	Pas de cycle dispensé par les salariés du district	Formation et accompagnement des rencontres foot USEP
Clubs	Parfois en accompagnement	Parfois en accompagnement	Voir ci-dessus	Accompagnement 1 à 2 fois (entrée et sortie du cycle) + accompagnement sur les rassemblements	Pas d'intervention possible dans les écoles primaires
Enseignants	En accompagnement sur les séances	En accompagnement sur les séances	Avec intervenant District et/ou club	En accompagnement séances	Pas d'accompa- gnement possible
Etapas	Pas de recueil significatif	Pas de recueil significatif		Pas de recueil significatif en accompagnement séances	Pas de recueil significatif
Autres					

Information : Un projet est en cours concernant une rencontre académique USEP qui aurait lieu au stade des Alpes à Grenoble au mois de mai 2018.

2/ SECTION SPORTIVE : Etat des lieux

Aide au fonctionnement

Type Aide fonctionnel	07	26	38	73	74
Aide financière directe	Non sauf PEFA 7 000 euros + 2 salariés district avec 2 interventions hebdo		Non	Oui avec Tableau de répartition de X à 1800 Euros	Oui Tableau de répartition de 900 à 2000 Euros
Matériel Pédagogique (hors dotation FFF)	Oui		Oui	Oui sur demande	Non
Tenue Joueur	Par les familles avec partenaires DDA		Oui	Oui	Non
Tenue Encadrement	Non		Oui	Non	Non
Transport rencontres	Non		Non	Oui 2 par an	Non
Visite médicale	Non		Oui	Non	Non

Aide pédagogique des districts :

	07	26	38	73	74
Coordination District	2 à 3 visites + Concours		3 visites + Concours	3 visites + Concours	2 visites + Concours par section
Intervention District	Oui		Non	Non	Non
Formation en Arbitrage	Oui		Non	Oui (Futsal)	3 heures par section
Formation modulaire	Oui			Non	U9 (2 par an) U11 (1 par an)
Formation citoyenneté	Oui		Non	Non	Non

3/ Lycée – Université : Etat des lieux

Savoie :

Formation Fédérale : Une démarche est en cours pour des formations d'étudiant STAPS mais pas d'action à ce jour.
Centre de perfectionnement : Non.

Isère :

Formation : CFF1 – CFF2 intégré aux formations fédérales + intervention à l'université règlement pédagogique au District.
Centre de perfectionnement : CUF avec le GF 38 : Séance par semaine. Financement GF38 – Ligue à confirmer ?
Arbitrage : Conseiller technique CTDA intervient à Université.

Drôme- Ardèche :

Formation : Saison 2016/2017 Formation étudiants Staps CFF1 – CFF2
PEFA : Aide financière District 7 000 euros + heures salariés districtDont arbitrage
Centre de perfectionnement : NON

Haute-Savoie :

Formation université : Non
Centre de perfectionnement : Non
Arbitrage : Non

JF VALLET
Rapporteur **Foot en Milieu Scolaire**
Académie de GRENOBLE

